



FORMATION ou FORMATAGE

?

- Actualités - 2015/2016 -



Copyright © Syndicat National des Lycées et Collèges : Académie

d'Aix-Marseille - Tous droits réservés

REFORME DU COLLEGE :

FORMATION ou FORMATAGE ?

Le plan de formation sur la réforme du collège a été annoncé, généralement en lieu et place des formations « habituelles » du PAF. Le SNALC est outré que l'on remplace des formations professionnelles par des séances de formatage idéologique sur la réforme.

Si l'on vous impose cette formation, ce ne peut être que sur votre temps de service. Refusez toute formation « obligatoire » qui aurait lieu le mercredi après-midi ou pendant les vacances. Ne vous y rendez que si l'on vous donne un ordre de mission écrit, et gardez ce dernier précieusement, car le SNALC vous aidera à porter plainte au tribunal administratif.

Durant les formations, communiquez les informations et les documents du SNALC. Ouvrez les yeux de vos collègues sur la réalité de la réforme, sur la baisse des heures de cours des élèves, sur les attaques contre le latin et le grec, contre les langues, contre les sciences, sur l'absurdité d'un accompagnement et d'EPI délirants pris sur les horaires disciplinaires.

Ne vous laissez pas imposer la parole du ministère : portez celle des collègues, portez celle du SNALC !

Contact : girardsnalc@yahoo.fr